



CENTRE DE
CRÉATION DE
SOCIÉTÉS

FANNY MALTESE

Formatrice

☎ **07.70.16.23.81**

✉ **f.maltese@ccs-legal.fr**

🏠 **Lieu de formation :**

les bureaux du soleil
151B chemin des gourettes
06370 Mouans-Sartoux



@ www.ccs-legal.fr

SESSIONS 2024

Durée : 2 jours 14h

en présentiel

Horaires formation :
9h à 13h00 - 14h00 à 17h00

Entre 1 et 10 participants maximum

Formation accessible aux personnes
en situation de handicap

Tarif : 1500€

ENTREPRENDRE EN 2 JOURS

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire sera en capacité de :

- Elaborer un projet de création ou de reprise d'entreprise répondant aux critères de réalité et de viabilité économique
- Analyser la faisabilité et la rentabilité de votre projet
- Se présenter avec la posture de chef d'entreprise
- Évaluer et choisir votre statut juridique
- Se préparer à créer ou à reprendre puis développer son entreprise
- Suivre son activité au quotidien pour la pérenniser
- Acquérir les compétences liées à l'exercice de la fonction de chef d'entreprise
- S'immatriculer avec les connaissances des aides financières éventuelles

L'organisme de formation s'assurera que :

- L'apprenant aura acquis les compétences liées à l'exercice de sa fonction de chef d'entreprise à l'aide :
 - d'évaluations formatives et sommative
 - d'accompagnements mis en place entre l'organisme et l'apprenant
 - d'un suivi post formation jusqu'à 6 mois selon les besoins de l'apprenant et de son développement d'entreprise
 - de la création ou de la reprise de l'entreprise et à la pérennisation de son activité (art. D.6323-7 du code du travail)
- Qu'un entretien de positionnement au préalable avec l'apprenant soit établi (avec une attestation sur l'honneur à compléter). L'organisme de formation se réserve le droit de refuser un apprenant qui ne remplirait pas les critères de création ou reprise d'entreprise.

PUBLIC

Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise

PRE-REQUIS

Savoir parler et écrire Français .

MODALITE D'ADMISSION

En amont de la formation, il sera proposé au stagiaire d'effectuer :

- 1) Un entretien de positionnement qui sera réalisé en amont de la formation pour mesurer l'adéquation entre la formation et les objectifs de création ou de reprise d'entreprise du stagiaire.
- 2) Une attestation avec les éléments d'explications du projet pour les créateurs / repreneurs de projet sera réalisé avant le démarrage de la formation.

PROGRAMME

ENTREPRENDRE EN 2 JOURS



CENTRE DE
CRÉATION DE
SOCIÉTÉS

MONTER SON PROJET - ETUDIER LA RENTABILITE - ÉDITER SON PRÉVISIONNEL

1er Jour (7h) 9h-13h/14h-17h

- Identifier vos compétences entrepreneuriales et objectifs
- Conduire et suivre les étapes nécessaires au montage financier de votre projet
- Définir votre offre commerciale et créer votre pitch de présentation
- Analyser les besoins financiers pour le démarrage de l'activité
- Calculer la faisabilité et étudier la rentabilité de votre projet
- Évaluer l'importance et l'incidence des tarifs
- Estimer vos coûts, votre chiffre d'affaire et votre bénéfice
- Calculer votre prix de revient et prix client
- Estimer votre capacité d'auto-financement, votre seuil de rentabilité
- Comparer et utiliser les aides et financements possibles

ETUDE FINANCIERE - DIFFERENCIER LES FONCTIONNEMENTS DE STATUTS - ETUDE JURIDIQUE

2e Jour (7h) 9h-13h/14h-17h

- Établir son plan de financement et son prévisionnel puis l'éditer
- Choisir son statut juridique le mieux adapté à sa situation
- Reconnaître le fonctionnement et la différence entre tous les statuts juridiques
- Évaluer les différences fiscales et sociales et leurs impacts
- Préparer son organisation, avec les obligations et formalités, pour la réalisation du projet
- Reconnaître et identifier les contraintes spécifiques de votre statut juridique
- Suivre sa trésorerie, ses registres de recettes et dépenses
- Identifier ses obligations administratives, commerciales, la facturation et la gestion de la tva
- Observer comment faire vos déclarations et bien choisir vos options fiscales
- Préparer votre dossier d'immatriculation selon votre statut juridique choisi

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Animation participative pour favoriser l'assimilation des informations
- Méthode basée sur l'expérimentation pour favoriser l'ancrage des acquis
- Mises en situation tout au long de la formation
- Support de formation type Power Point
- Exercices ludiques avec débriefings constructifs et bienveillants

POINTS FORTS :

- Ateliers collectifs et individuels animés par une formatrice ayant une certification de formateur et plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de la gestion d'entreprise, avec utilisation de techniques d'animations et de supports pédagogiques variés tels que jeu de rôle, quiz, étude de cas, fiches pratiques, guides, outils numériques
- Élaboration d'un plan d'actions personnalisé
- Suivi à un mois du plan d'actions personnalisé par e-mail pour valider la création ou la reprise d'entreprise (recueil du numéro de Siren)

MODALITÉ DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Durant la formation

Le stagiaire s'entraîne par des études de cas et mises en situations, la vérification des acquis se fait à l'aide de QCM et check liste de savoir-faire.

En fin de formation

Il sera proposé au stagiaire de compléter un Questionnaire de satisfaction

Nature de la sanction

La formation dispensée sera sanctionnée, à son issue, par une attestation d'acquisition de fin de formation

Après la formation

Questionnaire pour appréciation du transfert des acquis en situation professionnelle (évaluation à froid)

MODALITÉS PRATIQUES :

Formation inter-entreprises

La formation se déroule en 2 jours soit 14h en présentiel

Nous accueillons entre 1 à 10 personnes - Périodicité : 1 à 2 Sessions par mois possible

Elle est accessible aux personnes en situation de handicap

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

7 jours ouvrables à partir de la demande ou 4 semaines si prise en charge par un OPCO. Pour le CPF, le délai d'accès est incompressible à minimum de 11 jours ouvrés.

QUALITÉS DES FORMATEURS :

Nos formateurs sont tous des professionnels reconnus et certifiés dans leurs activités. Ils disposent de parcours professionnels et de diplômes leur permettant d'être des experts dans leurs domaines. Formatrice : Fanny Maltese, Formatrice et conseillère en gestion d'entreprise et plus de 15 ans d'Expérience en entrepreneuriat.